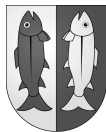


AVIS - BON A TIRER

BAT validé mardi 12 mai 2026



Corcelles

**Assemblée communale ordinaire
Mercredi 24 juin 2026 à 20h00 à la
salle communale de Corcelles**

Ordre du jour

1. Crédit d'engagement de chf 1'400'000.- du SeMe affecté à l'optimisation et au maintien de la valeur de la filière boues à la STEP (part de la commune de Corcelles chf 26'890.-) (décision)
2. Approuver le Règlement du service dentaire scolaire pour les communes affiliées au Syndicat scolaire élargi du Grand Val (décision)
3. Discuter et approuver les comptes 2025 du Syndicat scolaire du Grand Val (SSGV) (décision)
4. Discuter et approuver les crédits d'engagements du Syndicat scolaire élargi du Grand Val pour différentes dépenses périodiques nécessaires au fonctionnement du syndicat élargi du Grand Val (décision)
5. Crédit pour l'achat du mobilier existant au Syndicat scolaire du Grand Val pour un montant de chf 112'000.- (décision)
6. Discuter et approuver les comptes 2025 du Syndicat scolaire élargi du Grand Val (SEGV) (décision)
7. Discuter et approuver les comptes 2025 de la Commune mixte de Corcelles (décision)
8. Rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données

9. Divers et imprévus

Dépôt public

Les différents documents seront déposés publiquement au secrétariat communal et pourront être consultés 30 jours avant l'assemblée communale durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous, soit du 21 mai 2026 au 20 juin 2026.

Recours

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formulé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2,2608 Courtelary contre les décisions.

Corcelles, le 18 mai 2026

Le Conseil communal

Date de publication

mercredi 20 mai 2026

Adresse de référence de l'avis

Commune mixte de Corcelles
Clos la Jus 27
2747 Corcelles BE